



Obligation alimentaire placement dans la famille??

Par **carole**, le **12/06/2012** à **10:06**

Bonjour,

Ma belle mere est depuis peu en maison de retraite. Pour le moment aucune aide n'a été mis en place, ce sera pour septembre ...et donc à ce jour nous payons plein pot. Ma belle soeur ne souhaite plus payer sa part mais veut la prendre chez elle toute la semaine et la laisser sans surveillance pendant qu'elle travaille. Et le week end, elle veut qu'elle vienne chez nous .. tous les we...

Nous nous opposons à cette solution :

Elle ne peut rester seule toute la journée, elle arrive à peine à marcher, ne peut pas monter les escaliers ou même changer ses couches toute seule.

Et pour nous, avec 3 enfants en bas âge , et nous travaillons tous les 2, c'est impossible de la prendre le we ou même pour dormir...

Nous avons de quoi payer notre part de maison de retraite.. sachant qu'en plus d'après nos calculs, avec 3 enfants, et un gros crédit immo, on aurait bien moins à payer que ce qu'on donne aujourd'hui ..

Ma question est la suivante : Peut-elle décider seule de la prendre chez elle? A-t-on le droit de s'y opposer??? Notre crainte est qu'elle la prenne chez elle et que dès qu'elle en ait marre, elle nous la laisse devant la porte ...

Merci pour vos réponses.

Bonne semaine